

## **Compte-rendu du conseil d'école du 13 Octobre 2020**

### **Ecole maternelle La Ferme de Monsieur. Mandres les Roses**

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1 GS  
Mme Stéphanie Darchis classe 2 MS/GS  
Mme Sabine Coste classe 3 MS/GS  
Mme Aurore Rauzy classe 4 PS/MS  
Mme Karine Reautey classe 5 PS/MS  
Mme Liliane Léon classe 6 PS et direction d'école  
Mme Cassandra Jousset classe 7 MS

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme Cardoso  
Mme Sabatier  
Mme Bartel  
M Larger

Représentants de la mairie :

Mme Saunier, maire adjointe en charge de l'enfance  
Mme Cordoeiro, responsable Service enfance

Absences excusées : M Neil, IEN de la 10e circonscription  
Mr Fabre, DDEN

### **1 – Données école 2020**

#### **Rentrée :**

Bilan de cette rentrée :

La rentrée 2020 a été un peu compliquée puisque nous avons commencé avec des effectifs très chargés (31 ou 32 élèves par classe) et dans un contexte sanitaire inédit.

Nous avons choisi de laisser entrer les parents des plus grands jusqu'aux portes extérieures des classes la première semaine. Le jour de la rentrée, les parents des PS ont pu accompagner leur enfant jusque dans la classe et rester un petit moment avec lui. Les enfants accompagnés d'un seul parent sont rentrés par petits groupes de 6 ce qui limitait le nombre de personnes réunies dans un même temps, dans la salle de classe. La rentrée s'est effectuée sereinement.

Nous avons obtenu l'ouverture de la septième classe le mercredi 2 septembre.

La refonte des classes ayant été réfléchi en amont, les élèves ont pu être accueillis dans leur classe définitive dès le lundi 7 septembre après que les parents des élèves concernés ont été avertis.

Eu égard au contexte sanitaire, dès le lundi 7 septembre, les enfants de Moyenne et Grande Section, sont rentrés seuls dans l'enceinte de l'école. Jusqu'à présent, les parents de Petits continuent à accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe.

L'équipe enseignante regrette l'inconfort et le stress que génèrent ces ouvertures de dernière minute dues à des effectifs placés sur des seuils de calcul qui conduisent l'administration à une prudence somme toute compréhensible. L'équipe enseignante se réjouit malgré tout de l'ouverture de cette 7<sup>ème</sup> classe permettant un accueil de meilleure qualité pour tous.

**Structure pédagogique** et effectifs à ce jour :

Le conseil des maîtres réuni a retenu la structure pédagogique suivante pour 2020- 2021 :

<b>Classes</b>	<b>Petites sections</b>	<b>Moyennes sections</b>	<b>Grandes sections</b>	<b>Totaux</b>
1 Mme Cartier			28	28
2 Mme Darchis		9	19	28
3 Mme Coste		10	17	27
4 Mme Rauzy	12	15		27
5 Mme Reautey	12	15		27
6 Mme Leon Mme Brown	27			27
7 Mme Albi Mme Jousset		27		27
Total				191

***Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante est composée de Mmes Cartier, Darchis, Coste et Léon à titre définitif. Elle est renforcée pour cette année par Mmes Rauzy, Reautey, Albi, Jousset et Brown.

***Médecine scolaire :***

Nous avons une infirmière scolaire : Mme Roussel. Mais il n'y a plus de médecin scolaire pour chapeauter notre école. Les renouvellements des PAI sont en cours de signature à l'inspection académique. Ils sont signés par l'un des médecins de l'IA.

***AESH :***

Mme Aminata Seck accompagne, cette année, un élève bénéficiant d'une aide humaine notifiée par la MDPH. A ce jour, les besoins sont couverts. Nous préparons actuellement une demande auprès de la MDPH pour un autre élève actuellement en GS.

***Enseignante référent :***

Mme Fazendeiro est toujours notre enseignante en charge des suivis des élèves en situation de handicap. Elle assure les liaisons entre les familles, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les écoles

et les AESH. C'est elle également qui fait le lien entre les professionnels de santé et les écoles afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de sa scolarité. Ses coordonnées sont affichées à l'entrée de l'école. Mme Fazendeiro actuellement en arrêt devrait revenir après les vacances d'octobre.

### ***RASED :***

De la même façon, les familles peuvent trouver à l'entrée de l'école, les coordonnées de Mme Juliana Guilheri de Jesus Marques, notre nouvelle psychologue scolaire. Elle est malheureusement la seule représentante du RASED. Elle aide l'enseignant lorsque celui-ci éprouve des difficultés à faire progresser un enfant, par son analyse et par ses recommandations. Elle est aussi à l'écoute des familles qui en ressentiraient le besoin. L'école rappelle qu'il n'est pas nécessaire de passer par les enseignants pour prendre contact. Cela peut se faire directement. Par ailleurs, Mme Leon remarque qu'il est dommage pour les élèves les plus fragiles que les seuls leviers actionnables à disposition de l'école pour aider ces élèves soient l'APC et les « interventions » de la psychologue scolaire. Les professionnels extérieurs vers qui l'école se tourne et oriente les parents (orthophoniste, CMP, CMPP...) sont tous débordés de demandes.

### ***Personnel municipal :***

L'équipe des agents (ATSEM) est composée cette année de cinq personnes pour sept classes : Mme Renaud, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion et Mme Vaz.

Mme Leon rappelle une fois encore combien ces personnels sont importants et participent activement à l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et aident à la bonne marche des classes. Les 3 classes avec des élèves de Petite Section bénéficient d'une ATSEM à plein temps. Les quatre autres classes ont une ATSEM à mi temps. Une ATSEM supplémentaire serait la bienvenue pour mettre en place davantage d'ateliers semi-dirigés chez les Moyens et les Grands et permettrait également de ne pas « dépouiller » une classe de Petite Section de son ATSEM lorsque l'une d'elle est absente. La demande d'une ATSEM supplémentaire sera étudiée par la mairie ultérieurement.

## **2 - Vie scolaire :**

### **Aménagement spatial de l'école :**

Depuis l'année dernière, l'obligation de scolarité dès 3 ans est entrée en vigueur. Ici à Mandres les Roses, l'école accueillait déjà par le passé quasiment tous les enfants de la commune ayant 3 ans dans l'année de la rentrée scolaire. En conséquence, cela n'a pas modifié fondamentalement les effectifs d'élèves accueillis à l'école. La fréquentation de l'école l'après midi pour les plus petits est devenue obligatoire.

L'année dernière, une réorganisation de l'espace de l'école a été réalisée et nous disposons désormais de deux dortoirs. Les petites sections sont donc accueillies dans les dortoirs dans de bonnes conditions : maximum 25 élèves par dortoir.

Malheureusement, ce réaménagement s'est fait au détriment de notre BCD puisque l'un des dortoirs se trouve maintenant à la place de la BCD. L'ensemble de l'équipe pédagogique regrette cette disparition. Nous avons procédé à l'installation d'une BCD « mobile » à l'avant du bâtiment de l'école et un stockage de tous les livres dans la petite salle à droite en entrant dans l'école. Ainsi en réaménageant l'entrée de l'école, nous pouvons avoir encore l'usage de cette BCD. Malheureusement l'espace « ouvert » n'est pas optimal. Le lieu est passant, bruyant et peu chaleureux.

En conséquence, l'équipe enseignante réitère la demande faite l'année dernière : l'étude d'un agrandissement de l'école soit sous la forme d'un algeco, soit en modifiant le patio actuel...

Cet agrandissement faciliterait également l'accueil des élèves sur le temps méridien et périscolaire notamment en cas de mauvais temps, le préau étant bien trop exigü pour accueillir tous les enfants sans danger. La mairie informe le conseil d'école qu'un agrandissement de l'école est à l'étude.

## Projet d'école

Notre projet d'école comportait 3 axes

1- Accroître la maîtrise de l'oral pour tous :

A travers l'enrichissement du lexique

A travers une chorale d'école

A travers un parcours littéraire

2- Sensibiliser aux valeurs de la République :

A travers un prix littéraire : le vote.

Et des thématiques étudiées notamment lors de la fête de la fraternité

Avec des fresques collectives réalisées pour fédérer l'école autour du thème « Bleu, blanc, rouge ».

Malheureusement l'année dernière de nombreux projets n'ont pu être réalisés à cause du confinement.

3- Développer une école de la confiance :

Échanger avec les familles : Reconduction du carnet de suivi numérique « Edulivret » mis en place et rencontre enseignants/ familles. Mme Leon réaffirme les bienfaits de l'échange oral qui permet de mieux se comprendre et d'installer des liens qui cadrent et encouragent les élèves.

Ce carnet sera mis à disposition (avant les vacances de février) des familles par l'application Edulivret afin qu'elles en prennent connaissance avant d'être reçues par l'enseignante pour constater ensemble les progrès, faire un bilan, encourager l'élève et définir des objectifs communs à atteindre. Comme l'an passé si des familles n'ont pas accès à internet elles se verront remettre une version papier. Tout le monde espère que les conditions sanitaires permettront ces rencontres.

Lors du premier conseil d'école 2019-2020, Mme Clerc informait les membres du conseil du fait que les enseignants utilisaient alors leurs propres outils informatiques pour échanger avec les familles à travers Educatable et Edulivret.

Mme Leon remercie les parents d'élèves, en effet, grâce à l'accord donné par les représentants de parents d'élèves pour le financement d'Ipads, il a été possible d'équiper les classes 1, 2 et 3

Heureusement ! Ces Ipads ont été bien utiles pendant le confinement puisqu'ils étaient les principaux outils de communication entre les enseignants et les familles.

La continuité pédagogique a pu être organisée avec sérénité. Mme Leon demande à la mairie s'il est envisageable d'équiper les classes 4, 5 et 7 de la même façon ? La mairie note la demande.

**Cette année est l'année du bilan pour le projet d'école 2017-2020 (qui n'a pas pu être fait à cause de la situation sanitaire au printemps et du confinement) et l'année de l'élaboration du nouveau projet 2020-2023.**

Ce nouveau projet d'école doit comporter 3 axes : - Mathématiques

- Maîtrise de la langue

- Climat scolaire

Le bilan du projet d'école 2017-2020 sera rendu avant Noël. Le nouveau projet doit être rendu au plus tard en juin 2021.

### Festivités :

Nous aimerions faire venir l'équipe CICADEL à l'école. Nous avons pris contact avec eux. Ils seraient disponibles le vendredi 20 novembre. Ils effectueraient trois représentations (afin de limiter le nombre d'enfants réunis dans un même lieu). Le prix est de 950 euros.

Un spectacle autour de Noël sera programmé probablement le 17 décembre. 2 représentations de 1 heure chacune et le prix sera de 1000 euros.

Le total de 1950 euros serait à la charge de la mairie sur le budget de « prestations de services » où il reste 3500 euros non utilisés pour cause de confinement. La mairie accepte les deux projets.

Les autres années, une fête et un goûter étaient organisés avant les vacances, rassemblant tous les élèves de l'école. Cette année chaque enseignante fera son goûter et une petite fête dansante dans sa classe avant de découvrir les cadeaux sous le sapin si le protocole sanitaire le permet.

## **Rencontres famille/école**

Concernant les différentes actions conjointes école /famille :

L'école espère pouvoir proposer une fête du livre courant mars à la suite du prix littéraire. Cette manifestation tiendra compte des demandes en terme d'organisation formulées par les représentants de parents d'élèves : échelonner les ateliers lecture sur plusieurs matins (il est alors plus facile de mobiliser les bonnes volontés sur les créneaux d'entrée).

Il en est de même pour la fête des jeux qui devrait se tenir courant juin (selon les mêmes modalités d'organisation).

En fin d'année scolaire, une représentation de la chorale d'école avait lieu, suivie d'une kermesse organisée par les parents d'élèves. Cette année il n'y a malheureusement pas de chorale d'école eu égard au contexte sanitaire. Et il n'y aura pas de spectacle en fin d'année. Néanmoins, et dans le cadre du projet d'école que l'équipe est en train d'élaborer, les élèves apprendront un même corpus de chansons afin de s'approprier un patrimoine culturel commun.

## **Règlement intérieur :**

Le règlement scolaire est reconduit à l'identique.

## **3 - Finances :**

### ***Coopérative scolaire***

La coopérative scolaire enregistre un solde créditeur de 3605 euros en date du 6 octobre. Les documents comptables ont été contrôlés et signés par les représentants de parents d'élèves fin septembre.

### ***Budget mairie***

Les budgets 2021 sont en préparation. Les budgets 2020 n'ont pas tous été employés, le solde du budget 2020, est à ce jour :

Fournitures scolaires : 3252 €

Fournitures scolaires bureau : 67 €

Prestations de service (spectacles, sorties) : 3500 €

## **4 – Travaux :**

Point sur les travaux :

Les travaux en lien avec le PPMS (suite au premier exercice) : boîtier de déclenchement ont été changés fin septembre. Ils n'ont pas encore été testés lors d'un exercice. Mme Leon demande qui serait en mesure de venir expliquer le fonctionnement des boîtiers à l'équipe éducative. Par ailleurs, Mme Leon souhaite que les services techniques soient associés lors du prochain exercice afin d'avoir des regards différents et de mieux appréhender les points à améliorer. La mairie répond que les services techniques seront présents lors de l'exercice.

Mme Leon informe la mairie que la classe 3 n'est toujours pas équipée de boîtier. La mairie prend note.

Deux dérouleurs supplémentaires ont été installés dans les toilettes des PS-MS et de MS-GS afin de mieux gérer le flux des élèves lors des passages aux toilettes et lavages de mains.

La gouttière défectueuse de la cour a été réparée.

Travaux demandés :

Mme Leon demande que la classe 3 soit équipée d'un boîtier de déclenchement PPMS.

Mme Leon évoque la porte qui se trouve à l'extrémité du couloir des classes 1 et 2 et du réfectoire. Elle aimerait savoir si cette porte est aux normes. Elle est présentée comme une porte coupe-feu mais elle n'y ressemble pas (caoutchouc mou anti pince-doigts sur la longueur de la porte) et ne fonctionne pas comme une porte coupe-feu (elle ne reste pas ouverte pour se fermer automatiquement en cas de déclenchement de l'alarme). Mme Leon souligne le fait que cette porte ne peut rester ni complètement fermée, ni complètement ouverte... Elle s'interroge sur la conformité du dispositif puisque cette porte sépare le réfectoire et les cuisines du reste de l'établissement. Un départ de feu dans les cuisines est malheureusement envisageable et une véritable porte coupe-feu serait souhaitable. Mme Leon demande s'il est possible de faire venir la commission de sécurité. La mairie répond que la commission de sécurité ne pourra pas passer car elle passe tous les 2 ans seulement. Néanmoins, puisque cette porte semble poser problème la mairie suggère de faire venir les pompiers pour une vérification et un avis. L'équipe éducative est favorable à la venue des pompiers afin de déterminer si cette porte est conforme aux normes de sécurité.

Mme Leon demande s'il est possible de mettre des protections mousses sur les poteaux extérieurs : trop d'arrêtes tranchantes. Un élève s'est ouvert le front profondément cette semaine. Elle demande également que les « trous » aux pieds des arbres de la cour soient comblés car ils sont dangereux pour les élèves qui trébuchent. La mairie répond que le nécessaire sera fait.

Mme Leon évoque de nouveau l'insonorisation de l'espace cantine. Il y a régulièrement environ 80 enfants dans le réfectoire et c'est très bruyant. La mairie y a déjà réfléchi.

Mme Leon évoque également le changement du portail du parking qu'elle juge trop « fragile » et peu sécuritaire. La mairie note la demande.

Mme Leon demande si les aménagements demandés en début d'année pour permettre aux parents d'accéder aux portes extérieures des classes les « pieds au sec » seront bientôt effectués. La mairie répond qu'ils sont prévus.

## **5 - Sécurité :**

Le premier exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé (personnels et élèves étaient prévenus). L'ensemble des élèves et des personnels a évacué en 3'08, donc en dessous des 5 minutes maximum.

Un premier exercice PPMS menace attentat intrusion se tiendra après les vacances de la Toussaint. Il est rappelé par Mme Leon que l'objectif de ce type d'exercice n'est pas d'effrayer tout le monde mais bien d'acquérir les bons réflexes. Il était donc demandé aux élèves de jouer à un jeu « le plus sérieusement » possible : être silencieux, obéir aux règles de la maitresse et la suivre sans question aucune.

Le système de communication installé (boîtiers gris) devra faire l'objet d'une « formation » pour l'équipe éducative qui n'en comprend pas bien le fonctionnement. Le principal point soulevé par le conseil des maîtres lors de sa réunion « sécurité » est le suivant : le signal renseigne-t-il sur l'attitude à adopter (confinement ou évacuation) ? Ce n'était pas le cas avec les précédents boîtiers. La mairie pense que non.

Soucieux de pouvoir communiquer « en silence » lors d'une éventuelle intrusion, le conseil des maîtres a décidé de mettre en place un groupe WhatsApp « Attentat/Intrusion ». Les téléphones portables de l'équipe éducative devront donc être « audibles » pour le cas où une notification WhatsApp « Attentat/Intrusion » surviendrait.

Le conseil des maîtres préférerait cependant qu'un système d'alerte autre que celui imaginé soit mis en place. Certaines écoles disposent d'une alarme silencieuse sous forme de « lumières » par exemple. Il semble également important au Conseil des maîtres, que le signal renseigne sur l'attitude à adopter (fuite ou confinement).

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS Attentat-Intrusion, le Conseil des Maîtres réuni a noté plusieurs points défailants :

- Il est demandé qu'une trousse de premiers secours soit placée dans chaque lieu de mise en sûreté. Or, il n'y a pas de trousse dans les classes.
- L'équipe ne dispose pas de rouleaux adhésifs de calfeutrage.
- L'équipe ne dispose pas des clés nécessaires pour fermer certaines portes des classes (ex : porte située entre le dortoir 2 et la classe 7).
- Les plans d'évacuation de l'école et le plan de l'école dans son environnement immédiat sont obsolètes.
- La conformité de la porte « coupe-feu » est de nouveau évoquée.

Mme Leon a fait part de ces défaillances à la mairie par mail suite au Conseil des Maîtres « Sécurité » du mardi 29 septembre 2020.

La mairie répond que les trousse ont été commandées et les plans d'évacuation sont en cour de réalisation par un prestataire extérieur.

## **6 - Cantine**

Les enseignantes rappellent qu'un changement de prestataire pour la restauration scolaire a eu lieu. Il ne semble pas donner entière satisfaction (beaucoup trop de curry...). La mairie prend note. Elle explique qu'il faut régulièrement faire des menus végétariens et que ceux-ci demandent des assaisonnements.

## **7 - Questions diverses:**

Les représentants de parents d'élèves souhaitent savoir si depuis le début de l'année les élèves avaient souvent regardé un dessin animé pendant les récréations pluvieuses et ce qu'ils avaient regardé. L'équipe enseignante les assure que les enfants ne restent à l'intérieur que dans les cas où il pleut vraiment beaucoup. Lorsqu'il bruine ou qu'il pleut légèrement, les enfants sortent dans la cour de récréation. De ce fait, les enfants n'ont regardé des dessins animés que 2 ou 3 fois selon les classes depuis le début de l'année. Ils ont regardé une partie du « spectacle de T'Choupi » et « Boucle d'Or et les 3 ours ».

Fin de conseil d'école à 20h00